



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Informatique

de l'Université Lille 1 - Sciences et
technologies - USTL

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 1 - Sciences et technologies - USTL

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Informatique

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150008920

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Lille 1, Villeneuve d'Ascq.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Informatique* de l'Université Lille 1 permet d'acquérir les connaissances et les compétences fondamentales en informatique. La formation est progressive et se déroule en trois étapes. Après une première année scientifique générale composée de mathématiques, d'informatique, de mécanique et de physique, la deuxième année se recentre sur l'informatique générale et les mathématiques pour l'informatique. La troisième année poursuit l'introduction des grands domaines disciplinaires (algorithmique, programmation, bases de données, réseaux). Deux parcours sont proposés durant cette troisième année. Le parcours *INFO* est un parcours qui approfondit les connaissances générales en informatique, et le parcours *Méthodes informatique appliquées à la gestion des entreprises* (MIAGE) s'oriente vers les systèmes d'information et la gestion des entreprises. La formation ouvre vers plusieurs masters de l'établissement, cohérents avec les parcours de cette mention (master *Informatique*, master *MIAGE* et master *Systemes d'information et aide à la décision*, en particulier). D'autres formations (masters et écoles d'ingénieurs) sont également proposées dans les établissements régionaux. Les savoir-faire obtenus grâce à cette licence permettent l'insertion professionnelle directe après l'obtention du diplôme.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence d'*Informatique* propose un parcours de formation progressif. La première année est un portail scientifique en mathématiques, informatique, mécanique et physique. La seconde année est centrée sur l'informatique générale et les mathématiques pour l'informatique. La troisième année propose un parcours général équilibré entre les grands domaines de l'informatique, et un parcours *MIAGE* qui marque une orientation vers les systèmes d'information. Des unités d'enseignement permettent d'acquérir des compétences transversales, notamment en langues et en techniques d'expression. Si l'équilibre entre enseignements disciplinaires et transversaux est satisfaisant, on peut regretter le manque d'enseignements d'ouverture en deuxième année. Un stage de trois mois est obligatoire en troisième année. Conformément à la politique de l'établissement, le contrôle des connaissances respecte le principe de contrôle continu pour toutes les années de licence.

L'aide à la réussite combine les dispositifs généraux de l'établissement avec des dispositifs spécifiques à la mention. En particulier, les paliers d'intégration et les passerelles d'orientation sont nombreux. Ils font l'objet d'une bonne information et d'un bon accompagnement (parcours aménagé pour les bacheliers technologiques, parcours renforcé pour la préparation aux écoles d'ingénieurs, parcours d'harmonisation pour l'intégration des BTS/DUT). Un système basé sur le volontariat permet aux étudiants qui en font la demande en première année de bénéficier d'un tutorat d'accompagnement tout au long de la licence. Environ 50 % des étudiants de L1 sont admis en L2, et 55 % des étudiants de L2 sont admis en L3 auxquels s'ajoutent 1/3 d'étudiants issus d'autres formations (DUT, BTS). En L3, 64 % des étudiants du parcours général sont diplômés et 83 % du parcours *MIAGE*. Si les perspectives montrent une prise en compte du taux de réussite relativement faible en L3, il manque en revanche des éléments pour expliquer le taux faible de réussite en L2. La mobilité internationale est relativement marginale.

La poursuite d'études est l'objectif principal de la licence. Plusieurs masters sont naturellement possibles dans l'Université Lille 1 (masters *Informatique*, *MIAGE* ou *Systèmes d'information et aide à la décision*), et sont très cohérents par rapport à la mention de licence. L'accès à d'autres formations universitaires ou écoles d'ingénieurs est également possible. L'articulation précise entre les parcours de licence et ces masters explique le fort taux de poursuites d'études (98 % de poursuites d'études dont 90 % à Lille 1). Des passerelles vers les licences professionnelles offertes dans l'établissement sont prévues, mais peu d'étudiants semblent opter pour cette orientation. Si le taux de poursuite d'études élevé est compréhensible compte tenu de la sélectivité du L3, on regrette en revanche que la situation des étudiants non diplômés ne soit pas mieux connue et analysée.

Le pilotage de la mention est assuré essentiellement à trois niveaux. Des responsables d'année assurent le bon déroulement au quotidien de la formation. Le département d'informatique de Lille 1 anime la réflexion sur la pédagogie et les évolutions à apporter à la formation. Une commission pédagogique paritaire composée d'étudiants, d'enseignants et de personnels administratifs alimente cette réflexion. On s'étonne que parmi les intervenants extérieurs, aucun ne provienne de l'industrie informatique, ni pour les interventions, ni dans les structures de pilotage. L'information aux étudiants ainsi que la valorisation du diplôme auprès des lycéens sont soutenues.

- Points forts :

- Formation disciplinaire solide et cohérente avec l'offre de formation de l'établissement.
- Pilotage dynamique.
- Information et accompagnement des étudiants soutenus.

- Points faibles :

- Absence de professionnels de l'informatique.
- Taux d'échec important.
- Mobilité internationale relativement peu développée.

- Recommandations pour l'établissement :

La mention *Informatique* est une mention disciplinaire solide et bien située dans l'offre de formation de l'établissement. Le pilotage dynamique se ressent positivement dans les différents aspects de la formation, que ce soit au niveau de l'aide à la réussite ou de l'orientation. Une participation de professionnels de l'informatique aux enseignements et au pilotage permettrait, en L2 notamment, d'accompagner les étudiants les plus fragiles dans une orientation vers des formations plus courtes (licences professionnelles en particulier), et donc plus favorables à leur réussite.

Comme le souligne justement le projet, la mobilité internationale reste une plus-value majeure pour la formation d'un étudiant. Les flux d'étudiants sortants pourraient être plus soutenus, notamment dans une discipline comme l'informatique qui est particulièrement favorable à cette mobilité. Une réflexion sur l'organisation du calendrier pédagogique pourrait être engagée pour trouver le moyen de stimuler davantage les étudiants à étudier à l'étranger ou à y effectuer leur stage. La mise en place d'un responsable de la mobilité internationale pour informer et accompagner les étudiants pourrait contribuer à développer cet axe de la formation.



Observations de l'établissement

S. Le Villain

Le Président
à
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

N/REF : SM/SLV/PP/2014-24

OBJET : Observations rapports AERES

Villeneuve d'Ascq, le 21 mars 2014

Suite aux rapports d'évaluation des formations de Lille1, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, la liste exhaustive des formations n'appelant pas d'observations de la part de l'établissement.

Le Président

Philippe ROLLET

PJ : Liste des formations n'appelant pas d' observations.

**Liste des formations n'appelant pas d'observations
suite aux rapports d'évaluation de l'AERES**

LICENCES

Domaine Sciences, Technologies, Santé

- Licence Informatique
N° demande : S3 LI1 50008920
- Licence Physique
N° demande : S3 LI1 50008925
- Licence Mathématiques appliquées et sciences sociales
N° demande : S3 LI1 50008927
- Licence Mécanique, génie mécanique, génie civil
N° demande : S3 LI1 50008924
- Licence Electronique, électrotechnique, automatique
N° demande : S3 LI1 50008913
- Licence Sciences naturelles
N° demande : S3 LI1 50008917
- Licence Biologie
N° demande : S3 LI1 50007574
- Licence Terre et environnement
N° demande : S3 LI1 50008915

Domaine Droit, Economie, Gestion

- Licence Economie et management
N° demande : S3 LI1 50008922
- Licence Economie appliquée
N° demande : S3 LI1 50008923

Domaine Sciences humaines et sociales

- Licence Sociologie - Ethnologie
N° demande : S3 LI1 50008916

Le Président de l'Université



Ph. ROLLET